

PROTOCOLE DE TRANSPORT POUR LES PERSONNES DE 75 ANS ET PLUS DANS LE CADRE DU CENTRE DE VACCINATION DE CIVRAY

Contexte

Un centre de vaccination a ouvert à Civray, place du Général de Gaulle, salle de spectacle « La Margelle » depuis le 19 janvier 2021 pour les personnes âgées de 75 ans et plus.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes s'est engagée à prendre à sa charge le transport des personnes âgées de 75 ans et plus à **mobilité réduite ou trop isolée et ne pouvant convenir d'une autre aide à la mobilité : voisinage, famille, etc.** (conditions exclusives de l'éligibilité du service).

NOTA BENE :

- Le transport se fait **aller-retour** et il est **gratuit** pour la personne qui en fait la demande.
- Le transport ne pourra se faire que dans le cadre d'une vaccination au centre de Civray. Une prise en charge pour un autre centre est exclue.

Modalités d'inscriptions :

- 1 Chaque Mairie procède au **listing et repérage des personnes de 75 et plus à mobilité réduite** et/ou très isolée
- 2 Les Mairies **contactent ces personnes** (seulement celles répondant aux conditions citées) pour les informer de la possibilité de se faire emmener au centre de vaccination de Civray. *Merci de bien vouloir fournir la liste des personnes contactées à l'adresse suivante : secretariatdirections@civraisienpoitou.fr.*
- 3 Les Mairies communiqueront auprès des personnes de plus de 75 ans le numéro de standard dédié de la communauté de communes pour le transport qui est assuré par la SCOP Titi-Floris : **05/86/42/00/10**
- 4 Les personnes de plus de 75 ans devront appeler ce numéro pour prendre rendez-vous pour leur vaccination, si elles ne l'ont pas déjà fait, (sur doctolib) et leur transport (avec titi-floris).
- 5 Le standard sera ouvert le **lundi, mercredi et jeudi de chaque semaine aux horaires suivantes 9h-12 / 14h-17h ;**

Date effective du service : le lundi 25 janvier 2021

Attention

Les réservations vaccinales sont actuellement saturées, et le **calendrier vaccinal est bloqué au 15 mars de façon nationale**. Les personnes pouvant bénéficier du service sont donc invitées à ne pas se précipiter tant que d'autres rendez-vous ne sont pas ouverts par l'ARS après le 15 mars. Les conditions de vaccination sont fonction du nombre de doses disponibles et attribuées au centre de Civray.

L'inscription sur doctolib dans le cadre du centre de vaccination ne fait appel à aucune donnée sensible, et le standard n'aura besoin que du **nom et prénom du bénéficiaire** ;

**Nous vous informerons par mail de la réactivation de la
plateforme de réservation.**